



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024 A 19H00 LISTE DES DELIBERATIONS

Toutes les délibérations ont été approuvées.

N° DE DELIBERATION	OBJET	APPROBATION / REJET	
DEL2024_34	Demande de fonds de concours – Travaux de rénovation de la	Approbation	
	toiture de l'Eglise Notre Dame et de la Cure – Valence Romans	Unanimité	
DEL2024_35	Requalification de la cour de l'école maternelle Julien VICAT -	Approbation	
	Demande de subvention – CAF de la Drôme	Unanimité	
DEL2024_36	Fixation des taux de fiscalité directe – Année 2024	Approbation Unanimité	
DEL2024_37	Décision modificative n° 3 – Budget principal de la Commune	Approbation	
	2024	Unanimité	
DEL2024_38	Suppressions d'un emploi permanent et modification du tableau	Approbation	
	des effectifs	Unanimité	

Reçu en préfecture le 27/03/2024

mmune de Mours ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_34-DE

Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2024 34 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 26 mars 2024

Nomencloture 7.5 Subventions

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme), dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire. à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Présents : MM. MOMBARD Dominique, ROUX Gilles, GUILLEMINOT Karine, GOMEZ David, PALLAIS Gilbert, GRAILLAT Colette, BERNARD Patrick, BELLANGER Lionel, LARRA Stéphane, BONHOURE Nicolas, WILHELM Nicolas, ROIBET Amandine.

MM. DESSEMOND Arlette, AVRIL Jérôme, ROUX Josiane, PICCA Serge, SGRO Absents excusés : Fabienne, GUICHARD Valérie, BARNERON Séverine, FRANQUET BOURGEON Charline, GUILHOT Caroline, THOMASSET Alexandre, BOURNE Céléna.

Mme DESSEMOND a donné pouvoir à Mme GRAILLAT Colette, Ont donné pouvoir :

M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. BERNARD Patrick,

Mme ROUX Josiane a donné pouvoir à M. Le Maire, Dominique MOMBARD,

Mme SGRO Fabienne a donné pouvoir à M. ROUX Gilles,

Mme GUICHARD Valérie a donné pouvoir à M. BELLANGER Lionel,

Mme FRANQUET BOURGEON Charline a donné pouvoir à Mme GUILLEMINOT

Karine,

Mme GUILHOT Caroline a donné pouvoir à M. WILHELM Nicolas, Mme BOURNE Céléna a donné pouvoir à M. GOMEZ David.

M. BELLANGER Lionel a été élu secrétaire de séance.

Objet : Demande de fonds de concours - Travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise Notre Dame et de la Cure - Valence Romans Aggio

Rapporteur: Monsieur Dominique MOMBARD, Maire

Le rapporteur expose au Conseil Municipal le projet de « réfection de la toiture de l'Eglise et rénovation de l'appartement de la Cure ».

Ces travaux sont consécutifs aux dégâts causés par les orages et la grêle du 15/06/2019.

A ce titre, ces travaux ont bénéficié d'une attribution d'aide financière par le Département ainsi que par valence Romans Agglo dans le cadre du fonds de soutien.

Ils peuvent être également subventionnés par Valence Romans Agglo au titre du fonds de concours.

Le coût global prévisionnel de cette opération est de 168 686.55 € HT, soit 202 423.86 € TTC. Le plan de financement prévisionnel s'établit donc comme suit :

Reçu en préfecture le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_34-DE

Publié le 27/03/2024

31 524.00 €

84 343.28 €

33 730.27 €

168 686.55 €

18.69%

50.00%

20.00% **100.00**%

5 LO~

N° DEL2024_34 (suite) Séance du 26 mars 2024

Dépenses	Montant HT	Taux
Maîtrise d'œuvre	5 850.00 €	
Rénovation logement Cure - Plancher / Cloisons	16 101.00 €	
Rénovation logement Cure - Electricité	7 792.50 €	
Rénovation logement Cure - Carrelage	3 926.45 €	
Rénovation logement Cure - Menuiseries	8 151.47 €	
Rénovation logement Cure - Menuiseries	1 679.92 €	
Rénovation logement Cure - Plâtrerie/Isolation/Peinture	24 590.68 €	
Rénovation logement Cure - Plomberie	6 429.33 €	
TOTAL RENOVATION CURE	74 521.35 €	
Réfection de la toiture de l'Eglise	94 165.20 €	
TOTAL REFECTION TOITURE EGLISE	94 165.20 €	
TOTAL DES TRAVAUX	168 686.55 €	
Financement		
Département (subvention grêle 2019)	3 418.00 €	2.03%
Département	15 671.00 €	9.29%

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

Financement de la Commune

Fonds de soutien - VRA
Fonds de concours - VRA

- APPROUVE les travaux et l'enveloppe financière prévisionnelle définis ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de Valence Romans Agglo une aide financière au titre du fonds de concours;

TOTAL FINANCEMENT

 AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Département de la Drôme.

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_34-DE

N° DEL2024_34 (suite) Séance du 26 mars 2024

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Dominique MOMBARD

Fa) htt 2024 34

Site internet : mourssainteusebe.fr

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024 35-DE

Commune de Mours Sai

Tomo oum ouver

Département de la DROME

EXTRAIT N° OEL2024_35 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 26 mars 2024

Nometiciative 7.5 Subventions

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme), dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaîre, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

<u>Présents</u>: MM. MOMBARD Dominique, ROUX Gilles, GUILLEMINOT Karine, GOMEZ David, PALLAIS Gilbert, GRAILLAT Colette, BERNARD Patrick, BELLANGER Lionel, LARRA Stéphane, BONHOURE Nicolas, WILHELM Nicolas, ROIBET Amandine.

Absents excusés: MM. DESSEMOND Arlette, AVRIL Jérôme, ROUX Josiane, PICCA Serge, SGRO Fabienne, GUICHARD Valérie, BARNERON Séverine, FRANQUET BOURGEON Charline, GUILHOT Caroline, THOMASSET Alexandre, BOURNE Céléna.

Ont donné pouvoir : Mme DESSEMOND a donné pouvoir à Mme GRAILLAT Colette,

M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. BERNARD Patrick,

Mme ROUX Josiane a donné pouvoir à M. Le Maire, Dominique MOMBARD,

Mme SGRO Fabienne a donné pouvoir à M. ROUX Gilles,

Mme GUICHARD Valérie a donné pouvoir à M. BELLANGER Lionel,

Mme FRANQUET BOURGEON Charline a donné pouvoir à Mme GUILLEMINOT

Karine,

Mme GUILHOT Caroline a donné pouvoir à M. WILHELM Nicolas, Mme BOURNE Céléna a donné pouvoir à M. GOMEZ David.

M. BELLANGER Lionel a été élu secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention – CAF – Requalification de la Cour de l'école maternelle Julien VICAT

Rapporteur: Monsieur Dominique MOMBARD, Maire

Le rapporteur expose que la Commune a pour projet des travaux de requalification de la cour de l'école maternelle Julien Vicat.

Ce projet de requalification devra offrir à ses usagers davantage de végétation, des espaces naturels, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace.

Le centre de loisirs de la Commune (ALSH les Zigottos) se situant dans l'enceinte de l'école Julien VICAT va également pouvoir bénéficier de ce nouvel espace lors des temps périscolaires et extrascolaires.

En effet, Le centre de loisirs pourra profiter de ce nouvel espace sur les horaires suivants :

- Le matin de 7h30 à 8h30 Garderie
- Le midi de 11h30 à 13h30
- Le soir de 16h30 à 18h30 Garderie
- Le mercredi de 7h30 à 18h30

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_35-DE

Nº DEL2024_35 (suite) Séance du 26 mars 2024

- La première semaine de chaque période de vacances scolaires (Noël, hiver, printemps et été) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Les deux semaines des vacances d'automne de 7h30 à 18h30.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 351 815.00 € HT et se décompose comme suit :

Principaux postes de dépenses		Montant prévisionnel (HT)	
Études préalables		3 762.00 €	
Etude de gestion des eaux pluviales		600.00€	
Maîtrise d'œuvre	Mission de base	16 038.00 €	
	Mission OPC	2 000.00 €	
	Réalisation guide « Mode d'emploi »	1 200.00 €	
	Atelier optionnel / Action de sensibilisation cycle de l'eau	1 000.00 €	
Travaux (détail) :		327 215.00 €	
Total des dépens	es prévisionnelles de l'opération	351 815.00 €	

Considérant que cette opération peut être subventionnée par la CAF;

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

- APPROUVE les travaux de requalification de la Cour de l'école maternelle Julien VICAT;
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAF une aide financière.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire

Dominique MOMBARD

Reçu en préfecture le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_36-DE

ommune de Mours &

Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2024 36 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 26 mars 2024

Nomenculaire 2.2 - Fischilde

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme), dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Présents : MM. MOMBARD Dominique, ROUX Gilles, GUILLEMINOT Karine, GOMEZ David, PALLAIS Gilbert, GRAILLAT Colette, BERNARD Patrick, BELLANGER Lionel, LARRA Stéphane, BONHOURE Nicolas, WILHELM Nicolas, ROIBET Amandine.

MM. DESSEMOND Arlette, AVRIL Jérôme, ROUX Josiane, PICCA Serge, SGRO Absents excusés : Fabienne, GUICHARD Valérie, BARNERON Séverine, FRANQUET BOURGEON Charline, GUILHOT Caroline, THOMASSET Alexandre, BOURNE Céléna.

Mme DESSEMOND a donné pouvoir à Mme GRAILLAT Colette, Ont donné pouvoir :

M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. BERNARD Patrick,

Mme ROUX Josiane a donné pouvoir à M. Le Maire, Dominique MOMBARD,

Mme SGRO Fabienne a donné pouvoir à M. ROUX Gilles,

Mme GUICHARD Valérie a donné pouvoir à M. BELLANGER Lionel,

Mme FRANQUET BOURGEON Charline a donné pouvoir à Mme GUILLEMINOT

Karine

Mme GUILHOT Caroline a donné pouvoir à M. WILHELM Nicolas, Mme BOURNE Céléna a donné pouvoir à M. GOMEZ David.

M. BELLANGER Lionel a été élu secrétaire de séance.

Objet : Fixation des taux de fiscalité directe - Année 2024

Rapporteur: Monsieur Dominique MOMBARD, Maire

Le maire expose les dispositions de l'article 1636 B sexies du code général des impôts permettant au conseil municipal de fixer chaque année les taux des taxes foncières et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, perçues par la commune.

Vu l'article 1636 B sexies du code général des impôts;

Vu l'article 1636 B septies du code général des impôts ;

Vu l'article 1639 A du code général des impôts ;

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

> • VOTE les taux de fiscalité directe locale 2024, pour la Commune de Mours Saint Eusèbe comme suit :

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_36-DE

N° DEL2024_36 (suite) Séance du 26 mars 2024

TAUX	2023	2024
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10.47%	10.47%
Taxes Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	32.11%	32.11%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	51.49%	51.49%

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire,

Dominique MOMBARD

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

5 LO~

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_37-BF

Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2024_37 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 26 mars 2024

Namenziabine 7.3 - Decision Foodpitance

ommune de Mours &

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme), dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

<u>Présents</u>: MM. MOMBARD Dominique, ROUX Gilles, GUILLEMINOT Karine, GOMEZ David, PALLAIS Gilbert, GRAILLAT Colette, BERNARD Patrick, BELLANGER Lionel, LARRA Stéphane, BONHOURE Nicolas, WIŁHELM Nicolas, ROIBET Amandine.

<u>Absents excusés</u>: MM. DESSEMOND Arlette, AVRIL Jérôme, ROUX Josiane, PICCA Serge, SGRO Fabienne, GUICHARD Valérie, BARNERON Séverine, FRANQUET BOURGEON Charline, GUILHOT Caroline, THOMASSET Alexandre, BOURNE Céléna.

Ont donné pouvoir : Mme DESSEMOND a donné pouvoir à Mme GRAILLAT Colette,

M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. BERNARD Patrick,

Mme ROUX Josiane a donné pouvoir à M. Le Maire, Dominique MOMBARD,

Mme SGRO Fabienne a donné pouvoir à M. ROUX Gilles,

Mme GUICHARD Valérie a donné pouvoir à M. BELLANGER Lionel,

Mme FRANQUET BOURGEON Charline a donné pouvoir à Mme GUILLEMINOT

Karine,

Mme GUILHOT Caroline a donné pouvoir à M. WILHELM Nicolas, Mme BOURNE Céléna a donné pouvoir à M. GOMEZ David.

M. BELLANGER Lionel a été élu secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n° 3 – Budget principal de la Commune 2024

Rapporteur: Monsieur Dominique MOMBARD, Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n° DEL2023_137 du 19/12/2023 portant vote du budget principal de la Commune :

Vu la délibération n° DEL2024_10 du 23/01/2024 portant décision modificative n° 1 du budget principal de la Commune

Vu la délibération n° DEL2024_25 du 20/02/2024 portant décision modificative n° 2 du budget principal de la Commune

Considérant la nécessité de réaffecter des crédits ;

Entendu le rapport de Monsieur le rapporteur;

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_37-BF

Nº DEL2024_37 (suite) Séance du 26 mars 2024

• **VOTE** les modifications budgétaires suivantes sur le budget principal 2024 de la commune :

Opération	Chapitre	Article	Libellé	Montant		
			DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	023	023	Virement à la section d'investissement	-5 000.00 €		
	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000.00 €		
	Total des	dépens	es de fonctionnement	0.00		
			DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
117 NAF	21	21351	Install générales des constructions - Bâtiments publics	121 440.00		
127 VOI	23	2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	-35 000.00 €		
	Total des	dépens	es d'investissement	86 440.00 €		
			RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	021	021	Virement de la section de fonctionnement	-5 000.00 €		
	10	10222	FCTVA	-35 000.00 €		
	16	1641	Emprunt en euros	5 000.00 €		
N. Maria	21	2128	Autres agencements et aménagements	121 440.00 €		
	Total des	recettes	d'investissement	86 440.00 €		

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_37-BF

Nº DEL2024_37 (suite) Séance du 26 mars 2024

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Le Maire,

Dominique MOMBARD

Site internet : mourssainteusebe.fr

Fillin 2024 12

Reçu en préfecture le 27/03/2024

ommune de Mours ID: 026-212602189-20240326-DEL2024 38-DE

Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2024 38 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.

Séance du 26 mars 2024

manufature 4.1 - Persupuela fillulures et stociaires de la FET.

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme), dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Présents: MM. MOMBARD Dominique, ROUX Gilles, GUILLEMINOT Karine, GOMEZ David, PALLAIS Gilbert, GRAILLAT Colette, BERNARD Patrick, BELLANGER Lionel, LARRA Stéphane, BONHOURE Nicolas, WILHELM Nicolas, ROIBET Amandine.

MM. DESSEMOND Arlette, AVRIL Jérôme, ROUX Josiane, PICCA Serge, SGRO Absents excusés : Fabienne, GUICHARD Valérie, BARNERON Séverine, FRANQUET BOURGEON Charline, GUILHOT Caroline, THOMASSET Alexandre, BOURNE Céléna.

Mme DESSEMOND a donné pouvoir à Mme GRAILLAT Colette, Ont donné pouvoir :

M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. BERNARD Patrick,

Mme ROUX Josiane a donné pouvoir à M. Le Maire, Dominique MOMBARD,

Mme SGRO Fabienne a donné pouvoir à M. ROUX Gilles,

Mme GUICHARD Valérie a donné pouvoir à M. BELLANGER Lionel,

Mme FRANQUET BOURGEON Charline a donné pouvoir à Mme GUILLEMINOT

Karine.

Mme GUILHOT Caroline a donné pouvoir à M. WILHELM Nicolas, Mme BOURNE Céléna a donné pouvoir à M. GOMEZ David.

M. BELLANGER Lionel a été élu secrétaire de séance.

Objet: Suppressions d'un emploi permanent et modification du tableau des effectifs

Rapporteur: Monsieur Dominique MOMBARD, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ; Vu le code général de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération en date du 23/06/2020 créant l'emploi d'adjoint technique territorial, à raison de 19h00 hebdomadaire;

Considérant la nécessité de supprimer le poste précité à la suite d'un changement de quotité d'emploi;

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, du Comité Social Territorial rendu le 04 mars 2024 ;

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

- DECIDE la suppression, à compter du 01 avril 2024, de l'emploi permanent à temps non complet suivant:
 - Adjoint technique territorial, à raison de 19h00 hebdomadaire ;

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024



N° DEL2024_38 (suite) Séance du 26 mars 2024

 MODIFIE et APPROUVE le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1^{er} avril 2024 :

PO	STE ÆMI	PLOI			
Grade	Cat.	Durée hebda, poste	Effectif budgétains au 01/04/2024	Effectif pourvu au 01/04/2024	Missions (fiche de poste)
Filler	e Adminis	trative			
Attachė principal	A	35h	1	1	DGS
Rédacteur principal de 2ème classe	В	35h	1	1	Accueil - Etat- Civil
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	С	35h	1	1	Urbanisme- Gestion cimetièr - Social
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	С	35h	1	1	Agent complable et gestion RH, élections
Sous-Total fillère administrative			4	4	
Fili	ere Techn	ique			
Agent de maîtrise principal	С	35h	1	1	Agent des services techniques
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	С	35h	1	1	Agent des services techniques
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	С	35h	1	1	Agent des services techniques
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	С	35h	1	7	Agent des services techniques
Adjoint technique territorial	С	35h	1	1	Agent des services techniques
Adjoint technique territorial	С	20h	1	1	ATSEM
Adjoint technique territorial	G	25h	1	1	Agent de cuisine ATSEM
Adjoint technique territorial	С	32h	1	1	Agent d'entretier
Sous-Total filière technique			8	8	
Fill	ėre Anima	tion			
Animateur principal de 1ère classe	В	35h	1	1	Directrice ALSH
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	13h30	1	7	Animateur sporti

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

SLOW

Nº DEL2024_38 (suite) Séance du 26 mars 2024

ID: 026-212602189-20240326-DEL2024_38-DE

Se	ance uu z	0 111815 2024			202
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	35h	ıf.	1	Directrice adjoints
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	С	30h	f	1	Animatrice
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	С	28h	1	1	Animatrice
Adjoint territorial d'animation principal de 2ême classe	G	28h	1	1	Agent de cuisine
Adjoint territorial d'animation	С	35h	1	1	Animatrice
Adjoint territorial d'animation	С	35h	1	1	Animateur (trice)
Sous-Total fillère animation			8	8	
Filière	Police Mu	ınicipalə			
Chef de police municipal	С	17h35	1	1	Policier municipal
Sous-Total filière police municipale			1	1	
Filier	re médico-	social			
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	G	35h	1	1	ATSEM
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	С	30h	1	1	ATSEM
Sous-Total fillère médico-social			2	2	
TOTAL GENERAL DES EFFECTIFS PERMANENTS			23	23	
Em _i	ploi fonctio	onnel			1 Down and 2
Emploi fonctionnel	A	35h	3	1	Directrice Générale des Services

• AUTORISE Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés. Extrait certifié conforme.

Le Maire,

Dominique MOMBARD

Echin 2024 RR